

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

La décision de mettre en place le prépaiement des services périscolaires en décembre 2022 a suscité des critiques, mais elle repose sur des principes clairs : égalité de traitement, justice financière et organisation optimale.

L'accueil périscolaire est financé majoritairement par l'impôt puis complété par un reste à charge des familles, en fonction du quotient familial. Cette répartition, qui s'appuie sur la solidarité, est équitable et durable pour l'ensemble des habitants, des familles et des enfants. Le système du prépaiement vise à en garantir la pérennité.

Depuis sa mise en place fin 2022 après une phase d'accompagnement, ce dispositif nous a permis d'aider les familles en réelle difficulté à bénéficier d'aides financières. Nous avons le souci constant d'assurer une bonne gestion des deniers publics tout en veillant à porter une attention toute particulière aux familles les plus fragiles.

Si le prépaiement permet de prévenir les situations de mise en recouvrement, il nous permet également d'anticiper le nombre d'enfants à accueillir afin de respecter les règles d'encadrement.

Tout changement peut susciter des critiques. Malheureusement, notre opposition, fidèle à sa rhétorique, continue à préférer la polémique cherchant à faire croire que nous méprisons les familles. Cette accusation abjecte montre également une méconnaissance de la gestion communale. Leur discours, dénué d'analyse sérieuse, cherche à stigmatiser, comme à son habitude, une équipe qui s'engage au service de toute la population. En refusant d'admettre la nécessité de veiller à la bonne gestion de l'argent public et au respect des règles d'encadrement des enfants, ils ignorent délibérément, ou plus grave encore méconnaissent, les contraintes organisationnelles et légales. Préférant manipuler l'émotion, ils entretiennent le fantasme d'une collectivité qu'ils caricaturent. Les fragilités de certaines familles méritent mieux et ne sauraient servir les intérêts d'un discours politique. Ce n'est pas le choix que nous avons fait !

Vous le voyez, le prépaiement, ce n'est pas le populisme irresponsable mais c'est avant tout une mesure d'équité de traitement, de gestion optimale et de prévention de situations de surendettement.

L'équipe « Vivons Notre Ville »
f @muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Prépaiement : de mal en pis

Quelle mouche a piqué la majorité municipale en ce lundi 14 octobre ? Nous avons dénoncé dans une tribune semblable en janvier 2023 ainsi qu'en conseil municipal la mise en place du prépaiement pour les prestations en lien avec le quotidien de nos enfants, les services de la petite enfance, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs, la cantine scolaire, etc. Toutes nos craintes et remarques, non entendues, se confirment. Pris dans la tourmente d'un règlement absurde, des enfants se sont vus refuser l'accès à la garderie, se sont sentis perdus et stigmatisés, dans une grande incompréhension.

Quelles que soient les causes du non-prépaiement, avéré ou pas d'ailleurs lors de ces incidents, logiciel du Portail famille défaillant, grande précarité sociale, difficultés ponctuelles, oubli tout simplement, nous dénonçons ces pratiques. Quelle est la prochaine étape ? Une porte de cantine qui se ferme, du pain et de l'eau au lieu du repas non réservé ? Un abandon sur un trottoir ? Les petits Deuillois méritent mieux de la part des adultes. Nous renouvelons nos critiques sur une gestion de ce temps périscolaire devenue ubuesque, dégradant inévitablement les relations entre nos enseignants, nos agents municipaux et les familles. Décidément et résolument, vos élus EDLB souhaitent une autre politique. Rappelons que tous les outils d'une bonne gestion existaient auparavant, il faut savoir parfois reconnaître ses erreurs et revenir en arrière. Une ample concertation aurait permis d'éviter tout cela.

Ouverture du stade : des progrès

Notre groupe avait alerté à maintes reprises (question en conseil municipal, interventions lors des réunions du syndicat intercommunal de gestion du stade) sur des horaires d'ouverture du stade très réduits limitant la pratique sportive des Deuillois et les moments de détente pour les plus jeunes.

Nous saluons donc la récente évolution des horaires d'ouverture annoncée par la municipalité. Une ville inclusive et sportive passe avant tout par l'accès aux installations au plus grand nombre !

Abandon du BIP : stop à la récupération politique !

Même s'il faut rester très vigilants, notre groupe se réjouit de l'annonce par le Département de l'abandon de ce vieux projet routier destructeur de l'environnement. Beaucoup moins de la tentative de récupération qui en a été faite aux frais des contribuables deuillois par madame le maire, comme nous le détaillons sur notre site : ensemblepourdeuilbarre.fr

Vos 6 élus EDLB (Vincent Gayrard, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Marie-Christine Haudry, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuilbarre.fr
ensemblepourdeuilbarre@gmail.com

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Les funérailles du BIP enfin actées ?

Nous avons accueilli avec enthousiasme la décision du Département de mettre un terme définitif au tronçon Est du BIP. Nous pouvons légitimement espérer que le tronçon Ouest suivra le même chemin.

Cependant, il est fait mention de « repenser de nouveaux aménagements » par le Département. Lors du Conseil Municipal de septembre 2024, Mme le Maire est restée évasive quant à la nature de ces aménagements de substitution.

Il sera donc primordial de rester vigilant pour éviter que notre ville ne soit engorgée par ces futurs changements. Et de clarifier ce que deviendra l'ancien tracé du BIP, afin qu'il se transforme en un projet respectueux de l'environnement et bénéfique pour tous.

Mme le Maire s'est rapidement attribuée le mérite de cet abandon du BIP en distribuant des tracts sur papier glacé, aux frais des Deuillois. En réponse, le groupe « Ensemble pour Deuil-La-Barre » a publié ses propres tracts, dénonçant cette démarche.

Nous pensons surtout qu'avant de s'attribuer tout le mérite, il est essentiel de rappeler que cet abandon est avant tout une victoire collective ! Le combat a été long et acharné, mené principalement par les associations regroupées au sein du collectif « Vivre sans BIP » et par l'association « Les Sentiers de la Côte ». Les élus ont également joué un rôle déterminant dans cette décision. Mentionnons notamment Vincent Gayrard, ainsi que Maxime Thory, Maire de Montmorency, qui ont œuvré concrètement pour protéger le tronçon menacé.

« Musée-Mirapolis » ?? De qui se moque-t-on ?

Ces dernières années, nous constatons une inquiétante augmentation de la délinquance, des crimes et des agressions. Il est impératif que la sécurité soit placée au cœur de nos priorités, avec un budget renforcé et une meilleure coordination. Pourtant, à Deuil-la-Barre, on semble ignorer cette réalité, comme si l'insécurité croissante ne nous concernait pas.

Au lieu de renforcer les effectifs de police et d'élargir les horaires du Pôle Sécurité pour répondre aux besoins des Deuillois, la majorité municipale a choisi d'inaugurer en grande pompe, en octobre dernier, « Muséopolis », un musée de la police, dans les locaux inutilisés du Pôle Sécurité. Où est la centaine d'agents promis lors de l'inauguration du Pôle Sécurité ?

Alors que les Deuillois subissent la hausse de la taxe foncière, et qu'ils sont obligés de se rendre au commissariat d'Enghien pour porter plainte, quelles sont les dépenses réelles engagées dans ce projet, dont le nom évoque plus un parc d'attractions qu'une institution sérieuse ?

Pour couronner le tout, cette inauguration « importante » a entraîné des mesures disproportionnées, comme l'interdiction de stationner sur la place du marché et les rues adjacentes, créant des difficultés pour les clients et un manque à gagner pour les commerçants.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
f LIBRESADEUIL i libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com